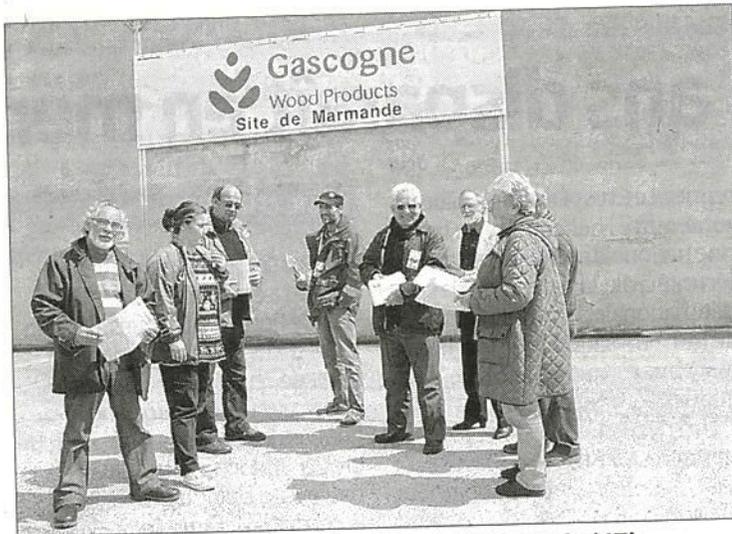


# Gasconne présente le prix social du plan de relance

**ÉCONOMIE** La branche bois serait la plus touchée par les mesures d'économie. 220 emplois sont en jeu

La journée d'aujourd'hui s'annonce déterminante quant à l'avenir du groupe Gasconne. Les comités d'entreprise des différentes branches (bois, papier, sacs, complexes) de l'entreprise en difficulté financière sont convoqués par la direction. Le plan de relance de la société concocté depuis des mois et pour lequel deux industriels landais, Dominique Coutière (Biolandes) et Laurent Labatut (DRT), investiront dans Gasconne sera évidemment au centre des discussions. Mais, pour la première fois, les représentants du personnel connaîtront officiellement l'ampleur des mesures d'écono-



La fermeture ou la cession des sites de Marmande (47), du Bugue et de Belvès (24) seraient proposées. ARCHIVES A. GUILBAUD

mies nécessaires à la relance du plus gros industriel du massif qui emploie aujourd'hui encore 2 125 salariés. C'est à une baisse de

10 % des effectifs environ, soit 220 personnes, qu'il faut s'attendre selon nos informations. Toutes les activités du groupe y contribue-

ront mais c'est bien la branche bois, dont l'organisation est obsolète, qui serait la plus touchée. La fermeture ou la cession de trois sites de l'activité bois - Marmande (Lot-et-Garonne), Le Bugue et Belvès (Dordogne) - seraient proposées. Près de 120 salariés de ces trois sites sont concernés. On saura ce soir la réaction des salariés à ces annonces. Elles semblent être le prix social à payer pour la relance de Gasconne.

## Gasconne Développement

Pour ce qui est du volet financier, les choses sont désormais à peu près clarifiées. Un consortium d'investisseurs est d'accord pour monter au capital de l'entreprise et en prendre la majorité. La société Gasconne Développement, en cours de création, réunit autour de Dominique Coutière et de Laurent Labatut, à la tête de deux des plus belles

réussites industrielles de la région, le Crédit agricole via sa caisse régionale Aquitaine et Sodica, une des filiales du groupe bancaire, ainsi que Bpifrance. On sait par ailleurs qu'une moitié de la dette de Gasconne, de l'ordre de 100 millions d'euros, serait éteinte, une autre partie pouvant être transformée en actions de la nouvelle entité. Les autorités monétaires françaises et la Commission de Bruxelles doivent encore approuver ce plan. C'est long, mais cet aspect du dossier est en bonne voie. Différentes sources évoquent un besoin d'au moins 60 millions d'euros d'investissement pour relancer le groupe sur de bonnes bases. Les industriels devront aussi présenter aux salariés leur stratégie. L'horizon s'éclaircit enfin pour Gasconne. Sauf pour 220 de ses salariés.

**Jean-Bernard Gilles**  
jb.gilles@sudouest.fr